

Mise en valeur du site Bellechasse dans Rosemont–La Petite-Patrie

UN QUARTIER VERT AU CŒUR DE MONTRÉAL

Montréal, le 22 mai 2008 – Le maire de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie a confirmé aujourd'hui le début immédiat des démarches d'élaboration d'un programme particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur Bellechasse afin de revitaliser ces vastes terrains situés au centre géographique de l'île de Montréal.

« Nous voulons mettre tout en œuvre pour assurer la transformation de ce site en un quartier vert et résolument axé sur l'utilisation des transports collectifs et actifs », a déclaré M. André Lavallée, maire de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie et responsable de l'aménagement urbain et du transport au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Le développement de ce vaste site implique des changements au plan d'urbanisme et la tenue de consultations publiques. On se rappellera que le zonage du site avait été changé pour permettre la construction du CHUM.

Le Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine et l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie ont été mandatés par le comité exécutif pour préparer le PPU du site, en collaboration avec les arrondissements du Plateau-Mont-Royal et d'Outremont et de la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM) qui a été désignée par la Société de transport de Montréal pour mettre en valeur les propriétés qu'elle détient sur ce site.

Des orientations claires

Le maire de l'arrondissement précise que l'arrondissement envisage un développement mixte qui comprendrait environ 1500 nouveaux logements adaptés aux différents types de ménages et niveaux de revenus, des espaces commerciaux et de bureaux, des espaces verts importants et les services communautaires requis. Le développement s'étendra sur plusieurs années, mais pourrait débuter aussi tôt qu'en 2010.

Le PPU sera élaboré en tenant compte des orientations qui seront adoptées sous peu par le conseil d'arrondissement, et qui viseront notamment à:

- créer un milieu de vie de qualité, diversifié, complet et de haute densité qui favorise l'utilisation des transports actifs et collectifs et qui répond aux impératifs du concept de développement durable;
- désenclaver le site contraint par la présence des voies de chemin de fer et du Viaduc Rosemont – Van-Horne en améliorant les liens piétonniers et cyclables vers la station de métro Rosemont, l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal et les secteurs adjacents;

- favoriser le développement de la vocation résidentielle du site tout en consolidant et diversifiant les activités d'emplois;
- contribuer à répondre aux besoins du quartier en matière de logement, d'espaces libres, de commerces et d'équipements collectifs;
- miser sur l'intégration de mesures vertes et d'actions en développement durable et maximiser la superficie verte sur le site.

Un site stratégique

Le site d'une superficie totale de 11,5 hectares est situé entre la rue Saint-Denis et le boulevard Saint-Laurent et est délimité au sud par le chemin de fer et par la rue de Bellechasse au nord.

Environ 40 % du site est propriété de la Société de transport de Montréal, 20 % de propriété municipale et 40 % de propriétés privées.

La situation géographique stratégique de ce site en fait un emplacement exceptionnel. Situé au cœur de la ville et au carrefour de trois arrondissements, le nouveau quartier sera directement desservi par la ligne orange du métro. Le secteur dans lequel il se trouve est en pleine transformation, comme en témoignent le projet de revitalisation des anciens ateliers municipaux, le futur campus de l'Université de Montréal qui sera construit sur le terrain de la gare de triage d'Outremont et le projet de développement du secteur Saint-Viateur dans l'arrondissement Plateau-Mont-Royal.

Un appel à la participation des citoyens

La participation des citoyens sera un élément clé du succès du PPU. Une large diffusion de l'information et des consultations publiques sont au programme afin que le projet reflète les priorités, les préoccupations et les besoins de la population.

Un atelier de design urbain sera organisé cet automne. Ce processus d'idéation et de conception de plus en plus répandu à l'échelle mondiale consiste à inviter des équipes multidisciplinaires à réfléchir et à projeter des propositions d'aménagement. Un comité de suivi, présidé par le maire et regroupant des partenaires du milieu et des experts, assurera le suivi de l'ensemble de la démarche auprès du conseil d'arrondissement.

Rappelons qu'un PPU est une composante d'un plan d'urbanisme. Il permet de préciser la planification d'un secteur qui suscite une attention particulière de la part du conseil municipal. Il comprend tous les détails jugés importants pour sa viabilité et la qualité de vie des résidents : affectation du sol (commercial, résidentiel, parcs et autres équipements collectifs, etc.), densité et hauteur des constructions, plans des rues, séquence et durée de construction du projet et règles de zonage, de lotissement et de construction proposées.

« Nous sommes d'avis qu'une approche proactive et structurée est la clé du succès pour un développement harmonieux de notre territoire. Avec son caractère inclusif et participatif, cette démarche permettra certainement d'arriver à un résultat gagnant pour le secteur et pour toute la région métropolitaine », a conclu le maire André Lavallée.

L'information concernant le projet sera disponible prochainement sur le site Internet de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie au : ville.montreal.qc.ca/rpp.

-30-

Source : Arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie
Renseignements : Louis Tremblay
Chargé de communication
514 872-4435